

Fiche numéro	30
Code de l'action	P4C2A57-030
Programme	P4
Axe stratégique	A4: Développement de programmes de mise en valeur des ressources en eau
Composante	C2 : Appui au développement des infrastructures hydrauliques et d'assainissement
Titre	Elaboration de plans d'action de renforcement et d'extension des systèmes d'approvisionnement en eau et l'assainissement des zones urbaine, semi-urbaine et rurale
Objectif	Doter les états d'un document opérationnel de planification pour le renforcement et l'extension des systèmes d'approvisionnement de l'eau et de l'assainissement des zones urbaine, semi-urbaine et rurale.
Zone concernée	Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RD Congo, Sao Tomé et Principe et Tchad
Justification	Malgré son immense potentiel hydraulique, l'Afrique Centrale connaît un paradoxe frappant entre l'abondance des ressources en eau et le manque d'eau potable et de systèmes sanitaires de base. Le vieillissement et la faible capacité des infrastructures de production d'eau et d'assainissement en ville et en zone rurale sont les principaux problèmes identifiés dans les états des lieux nationaux. Il sera très important en rapport avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau de disposer d'une situation de référence pour le secteur permettant de prendre les décisions appropriées pour définir des objectifs et asseoir un programme réaliste pour l'extension et le renforcement des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. En dépit des efforts déployés par les pays de la CEEAC, la situation du développement du secteur de l'eau et de l'assainissement reste préoccupante. En effet, d'importants efforts d'amélioration sont encore à faire au plan de la couverture des besoins en eau potable et l'accès à l'assainissement ainsi qu'au plan des stratégies sectorielles à mettre en place. La détermination et le suivi des objectifs précis de développement reposent sur une bonne appréciation de la situation de référence pour l'élaboration des 10 plans d'action de renforcement et d'extension des systèmes d'AEPA des zones urbaine, semi-urbaine et rurale.
Activités	- Réalisation d'un état des lieux des systèmes d'approvisionnement de l'eau et de l'assainissement - Évaluation des besoins en infrastructures d'AEPA - Etude de l'adéquation entre l'état des lieux et les besoins en AEPA - Priorisation des actions retenues dans le Plan d'Action National - Validation des plans d'action (assistance technique, atelier)
Résultats attendus	Chaque Etat membre dispose d'un plan d'action pour le renforcement et l'extension des systèmes d'approvisionnement de l'eau et de l'assainissement des zones urbaine, semi-urbaine et rural, validé par toutes les parties prenantes.
Indicateurs	- Nombre d'états des lieux de systèmes d'AEPA réalisé - Nombre de plans d'actions réalisé
Bénéficiaires	Les Etats membres de la CEEAC
Hypothèses	- Accessibilité des sites en zones rurales - Capacité des états à financer la contrepartie du projet
Risques	Conflits dans certains pays

Coût total en Euros	7 425 000	
	Désignation	Coût
Tâche / activité 1	Réalisation d'un état des lieux des systèmes d'approvisionnement de l'eau et de l'assainissement	4 000 000
Tâche / activité 2	Évaluation des besoins en infrastructures d'AEPA	1 000 000
Tâche / activité 3	Etude de l'adéquation entre l'état des lieux et les besoins en AEPA	1 000 000
Tâche / activité 4	Priorisation des actions qui seront retenues dans les Plans d'Action Nationaux	500 000
Tâche / activité 5	Validation des plans d'action (atelier, etc.)	250 000
Provisions	675 000	
Responsable de l'exécution	Le responsable de l'exécution sera désigné par le gouvernement des pays concernés et la source de financement de concert avec la CEEAC	
Institutions associées	Ministères de l'eau, de l'assainissement, de la santé des Etats, etc.	
Programmation	Le projet sera exécuté sur une période de 2.5 ans : 2019 – 2021 (Moyen terme)	
Années de réalisation : début / fin	2019	2021
Relations avec d'autres actions	Le projet est en relation avec toutes les autres actions d'AEPA	
Notes		